

L'honorable M. HAYDON: Pourquoi les immigrants ne restent-ils pas aux Etats-Unis, dans le pays qui les a enrichis grâce à un tarif de protection?

L'honorable M. BEAUBIEN: Voici ce que je tends à prouver. Bien que nous ayons toujours souffert de la formidable attraction exercée par les Etats-Unis, le mal n'a jamais été aussi grand que sous l'administration actuelle. Le nombre des départs est en raison directe de la diminution de la protection que confère le tarif. Est-il un homme d'affaires, un homme connaissant la vie industrielle ou financière là-bas et ici, qui niera que les nôtres vont chercher de l'ouvrage dans le pays voisin? Un esprit sensé croit-il qu'un Canadien s'exilerait pour trouver du travail ailleurs s'il en pouvait trouver chez lui? Pourquoi déserterait-il son foyer, quitterait-il sa famille, ses amis et sa patrie, pour s'établir dans un pays où il est étranger, sans famille, ni amis, et où il devra recommencer sa vie?

Je reviendrai dans un instant à l'honorable sénateur de Lanark (l'honorable M. Haydon). Je me propose d'effleurer un sujet où il excelle.

A n'en pas douter, une grande prospérité règne au Canada; néanmoins, nous perdons tous les ans 75,000 Canadiens—75,000 personnes nées au pays, non pas des Anglais, des Ecossais ou des gens venus d'autres pays. Lorsque des étrangers s'en vont ailleurs ils sont inscrits comme ayant émigré de leur pays d'origine. Pourtant, 75,000 Canadiens de naissance sont allés aux Etats-Unis l'an dernier.

L'honorable M. DANDURAND: Combien sont revenus pendant l'année?

L'honorable M. BEAUBIEN: J'allais parler de ce sujet. Chaque fois que nous disons que notre patrie perd le meilleur de son sang au bénéfice des Etats-Unis, mes honorables amis signalent le nombre des Canadiens qui reviennent de là-bas. En 1924, nous, membres du Sénat, avons eu à comparer les données du bureau de la statistique des Etats-Unis avec les renseignements recueillis au Canada et, malheureusement, nous avons constaté que bien des nôtres qui avaient franchi la frontière n'avaient laissé aucune trace de leur passage dans la statistique recueillie à Washington. Aujourd'hui, les Canadiens ont une raison de ne pas annoncer leur départ pour les Etats-Unis. En effet, ils peuvent ainsi éviter de payer la capitation exigée de ceux qui traversent la frontière. Pourquoi la statistique américaine serait-elle plus exacte qu'en 1924? Elle ne l'est pas. Au bas de la page où se trouvent les renseignements touchant l'immigration venue du Canada, il y a une note disant que les chiffres qu'elle renferme doivent

être majorés d'au moins 25 p. 100 pour tenir compte de ceux qui sont entrés à la sourdine.

Le Gouvernement ne peut-il pas admettre que, s'il veut s'occuper d'une façon pratique de tout le problème de la population, sans se borner à l'émigration et à l'immigration, il y a une chose à faire: rendre ce pays tel que nos propres enfants y demeurent. Comment pouvons-nous raisonnablement espérer que des étrangers, qui ne sont pas attachés au sol, resteront ici lorsque nos fils sont obligés de partir? Est-ce sensé?

L'honorable M. HAYDON: Puis-je faire une question à l'honorable sénateur? L'Angleterre a-t-elle été rendue telle que ses fils y sont demeurés?

L'honorable M. BEAUBIEN: Je ne suis pas tenu, j'imagine, de m'occuper des maux de la pauvre Angleterre afin d'établir comment il se fait que, dans ce pays-là, on juge maintenant nécessaire d'adopter un programme national...

L'honorable M. HAYDON: Je ne veux pas couper la parole à l'honorable sénateur...

L'honorable M. BEAUBIEN: Je suis toujours bien aise que mon honorable ami pose une question.

L'honorable M. HAYDON: Puis-je en poser encore une pour ma propre édification et afin de comprendre la manière de voir de l'honorable sénateur? Dira-t-il que sa population n'aurait pas diminué si l'Angleterre n'avait pas embrassé la doctrine du libre-échange?

L'honorable M. BEAUBIEN: Je suis bien prêt à dire que l'Angleterre mettrait fin au départ d'un grand nombre de ses fils, si elle avait le courage de changer sa ligne de conduite. Et qu'on n'oublie pas que ce n'est pas moi qui l'affirme. Un grand homme—l'un des plus grands qui soient jamais nés en Angleterre—le premier ministre du pays, M. Baldwin, l'a dit. Mais, depuis des générations, les Anglais ont appris à demander que le pain et le thé soient francs de droit, et ils ne souffriraient pas que leurs aliments fussent imposés.

L'honorable M. HAYDON: Y a-t-il un peuple qui le souffrirait?

L'honorable M. BEAUBIEN: Je ne crois pas devoir pousser cette discussion plus loin. La situation qui règne en Angleterre saute aux yeux. Tant de politiques intelligents dans les deux clans l'ont déplorée que nous avons une assez bonne idée de ce qui se passe. En tout cas, nous n'ignorons pas que pour les fins d'une saine argumentation, il n'y a pas de comparaison à établir entre la situation qui règne dans la mère patrie et celle qui existe au Canada.